



COMPRENDRE LE CPOM

Objectifs

- ❖ Comprendre le Contrat Pluriannuel, pluri établissements voire pluri financeurs (CPOM tripartite) d'Objectifs et de Moyens
- ❖ Evaluer les avantages et les inconvénients
- ❖ Identifier les zones de vigilance et la démarche

Programme

- ❖ Bases légales et réglementaires. Une démarche volontaire ou imposée ?
- ❖ Le contrat d'objectifs et de moyens : entre l'organisme gestionnaire et un ou plusieurs financeurs
 - Pluri annualité
 - Pluri établissements
 - Pluri départements (ou financeurs) ; le CPOM Tripartite
 - Les points de vigilance
- ❖ Clarifier les objectifs à contractualiser
 - Place du projet associatif et d'établissement, en lien avec les schémas : le volet stratégique du CPOM
 - Le diagnostic préalable
 - La gestion des ressources humaines
 - Les objectifs budgétaires et financiers
- ❖ La contractualisation
 - Le contenu d'un CPOM
 - De l'état des lieux aux fiches actions, les « valeurs cibles »
 - Les points incontournables
- ❖ Un budget pour 5 ans
 - Réactualisation : le BBZ (budget base « 0 »)
 - L'impact des indicateurs
 - Le dernier compte administratif : base de référence
 - La fixation tarifaire sous forme de dotation globale (commune à plusieurs établissements).

Date(s) :

5 octobre 2017

Lieu :

Strasbourg

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

230,00 € /j/pers.
+15 € repas (en option)

Public :

Directeurs, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs.

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés théoriques et d'apports pratiques

Modèle de CPOM

Animation par vidéo projection

Support pédagogique remis aux participants

Intervenant :

❖ Luc MAUDUIT, consultant spécialisé en gestion et tarification